

*Journée d'étude de l'A.F.S.P.
à l'initiative de Olivier Fillieule, Fabien Jobard, Jean Leca*

28 mai 2008, salle François Goguel (IEP)

L'INTERVENTION DU POLITISTE DANS LE DEBAT POLITIQUE.

EN FINIR AVEC LA NEUTRALITE AXIOLOGIQUE ?

Pierre Favre, dans *Comprendre le monde pour le changer*, a reposé récemment la question classique de la neutralité axiologique, dont il conteste la pertinence tant au plan théorique, dans sa critique de Weber, qu'au plan pratique, lorsqu'il dénonce un prétendu « silence de la science politique ». Il a présenté des arguments pour une intervention du politiste dans le débat politique non sur une base conséquentialiste mais principielle 1. Jacques Lagroye, dans un ample compte rendu de la *Revue française de science politique*, pense lui aussi que la science politique a le devoir d'inscrire ses interrogations dans le monde, mais il exclut que notre discipline soit habilitée à prendre parti sur les valeurs. Il plaide pour une science politique qui diffuse dans le monde le modèle d'une réflexion rationnelle sur la politique, mais – au contraire de Favre – récuse le projet d'introduire la rationalité issue de la science (et spécialement de la science politique) dans le débat axiologique 2. On retrouve là, posés dans les termes des controverses scientifiques contemporaines, les débats récurrents recensés par l'histoire intellectuelle sur le rôle de la science économique ou de la sociologie à ses débuts, ou les controverses plus tardives sur la question de la "pertinence" de la science politique posée par David Easton lui-même, pourtant un rejeton du behaviorisme triomphant dans les années 1950, relayé plus tard par Karl Deutsch, avant qu'Aron Wildavsky ne se décide à caractériser l'art et l'artisanat de la "*policy analysis*" comme l'action de savants "parlant vrai *au pouvoir*" 3. Il a paru utile d'approfondir cette question centrale au cours d'une journée de l'Association française de science politique, et cela d'autant plus que l'interrogation sur l'engagement des politistes dans le débat politique est redevenue pressante ces dernières années. Il n'est que de suivre les vifs débats véhiculés par la liste de diffusion de l' Association des candidats aux métiers de la science politique pour mesurer à quel point la question « A quoi sert la science politique ? » est revenue, pour les jeunes générations, au coeur de la discipline. L' *Association Belge de Science Politique* consacre d'ailleurs son congrès d'avril 2008 (24-25 avril) à "La science politique et l'actualité. Actualité de la science politique".

La question posée est plus étroite que celle, bien connue et jamais épuisée, de "la responsabilité politique des intellectuels". Ceux-ci constituent une catégorie plus englobante que celle des "savants". Quand les savants interviennent comme intellectuels, ils ne sont tenus à aucune autre obligation que celle de dire honnêtement à un public général et indifférencié ce qu'ils savent, pensent et, souvent, choisissent de soutenir comme cause politique en utilisant, le cas échéant, certains résultats scientifiques comme *illustrations* à l'appui de leur argument sans pour autant toujours décréter que *tous* les savants d'une discipline devraient, sur la base de ces résultats, tenir la même position. Notre question est plus limitée... et plus téméraire : elle concerne la responsabilité, voire le devoir, des "savants" d'intervenir *en tant que tels et au nom d'une connaissance scientifique* dans le débat politique à *partir* de leur "chaire" d'enseignement ou de recherche (il n'y a pas ici de différence) en s'adressant d'abord à un public spécialisé et captif, et ensuite à un public plus vaste qui l'écoute, l'interroge et le

commente, directement ou par le truchement de titulaires de rôles spécialisés. La *doxa* habituelle tient que "la chaire" ne donne pas, et même interdit, ce pouvoir d'intervention qui, selon Max Weber, porterait atteinte à la dignité du savant *et* du politique, d'où la qualification de *doxa* "weberienne" dont la base est qu'on ne saurait dériver une valeur d'une connaissance scientifique, ou plus simplement un "ought" d'un "is" selon la formule de Hume. C'est cette position dont on peut penser qu'il faut aujourd'hui sinon la remettre en cause, du moins la mettre en doute, ce qui est après tout le propre de la réflexion scientifique.

Sans prétendre épuiser un tel sujet, on propose d'en explorer quelques aspects dans un atelier de trois sessions s'appuyant chacune sur trois ou quatre interventions.

Une première session ("Les fondements de l'intervention savante dans le débat public") permettra de clarifier les trois principales positions qui paraissent pouvoir être soutenues dans le débat. Pierre Favre précisera ses principales thèses quant aux conséquences inacceptables d'une neutralité axiologique poussée à l'extrême et à la nécessaire intervention des politistes, au nom de la raison, dans le débat sur les valeurs collectives. Jacques Lagroye (sous réserve) et Daniel Gaxie présenteront les objections à ces thèses et leur manière de concevoir le rôle de la discipline dans l'univers politique, rôle limité à l'invitation au débat rationnel mais ne s'étendant pas à des recommandations positives substantielles. Alain Wolfelsperger parlera des débats auxquels donne lieu la notion d' "économie normative" et Mohamed Cherkaoui traitera des rapports entre axiologie et praxéologie.

Une deuxième session ("Les modalités de la prise de parole") permettra de s'interroger sur les types d'écriture qui correspondent aux différents modes de prises de parole des politistes et sur les choix d'objets qui peuvent découler, ou non, de ce que Favre appelle la nécessaire « inquiétude axiologique » de la science politique. Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki diront comment ils se placent eux aussi alternativement sur deux terrains lorsqu'ils traitent de leurs objets à destination de la communauté scientifique et lorsqu'ils interviennent au plan local dans le champ politique. Alfred Grosser témoignera de sa double expérience de professeur de science politique et d'auteur de nombreux articles de presse et exposera pourquoi, selon lui, la neutralité axiologique n'est ni possible ni souhaitable. Fabien Jobard dira comment il conçoit le choix du sujet et l'écriture d'un texte lorsqu'il le destine à une revue scientifique et à la revue *Vacarme*. En parallèle, on demandera à Luc Bronner, journaliste au *Monde*, prix Albert-Londres 2007, de dire comment s'opère dans la presse les choix d'objets.

Une troisième session ("Science politique et expertise") reposera dans ce cadre la question de l'expertise. Le politiste en tant qu'expert intervient-il dans le débat politique d'une autre manière, et plus légitimement, que celui qui le fait au titre de ses engagements politiques ou d'une conception morale de ses fonctions ? Patrick Weil, directeur de recherches au CNRS, fera état de sa pratique d'expertise et examinera la concurrence des critères scientifiques et politiques propre à persuader un auditoire mixte. Loïc Blondiaux, professeur de science politique, souvent sollicité comme expert sur la démocratie délibérative, dira comment il a perçu son rôle, notamment par rapport aux collectivités locales. Armelle Chopard, professeure de science politique, chargée de mission pour l'égalité des chances hommes-femmes dans l'enseignement supérieur au M.E.N. exposera comment un universitaire spécialiste des questions de genre peut intervenir au sein d'une administration centrale et quel usage elle fait de cette expertise.

Jean Leca tirera quelques conclusions provisoires de la journée.

¹ Pierre Favre, *Comprendre le monde pour le changer. Epistémologie du politique*, Paris: Presses de Sciences-po, collection Références/Fait politique, 2006.

² Jacques Lagroye, "L'épistémologie du politique selon Pierre Favre," *Revue française de science politique*, vol 56 (6), 2006, pp. 1029-1039.

3. David Easton, "The New Revolution in Political Science", *American Political Science Review*, 63, 1969, pp.1051-1061; Karl Deutsch, "Political Theory and Political Action", *Ibid.*, 65, 1971, pp.11-27. Aron Wildavsky, *Speaking Truth to Power. The Art and Craft of Policy Analysis*, Boston: Little, Brown, 1978. (souligné par nous dans la citation du texte).